

MARS 2015

Communiqué et visuels à télécharger directement sur le site dedietrich-thermique.fr / rubrique presse/presse professionnellewww.dedietrich-thermique.frINFORMATION
P r e s s e

De Dietrich dit tout sur l'Eco-conception avec le site ecoconception.dedietrich-thermique.fr

Le 26 septembre 2015, la Directive Eco-conception entrera en vigueur. Cette réglementation européenne vise à améliorer la performance énergétique des équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire en fixant les conditions minimums de rendement énergétique et les limites supérieures d'émissions de polluants. Elle sera couplée à la Directive Etiquetage énergétique, qui informera le consommateur de l'ensemble des caractéristiques du produit (nom de l'appareil, classe d'efficacité énergétique...) via une étiquette énergie à l'image des appareils électro-ménagers.

Dans ce contexte réglementaire, De Dietrich a mis en place une démarche pédagogique de sensibilisation et d'information à destination des professionnels et des particuliers. En effet, la marque a conçu et lancé un site pour tout savoir et tout connaître des Directives, avec :

- la présentation des réglementations à venir (dates d'application, mesures...),
- les catégories de produits concernées (seul, combiné ou multi-énergies),
- la description d'une étiquette énergie.

De Dietrich complètera cette démarche, courant du premier semestre 2015, avec des services et des outils pour accompagner les professionnels et les particuliers face à ce changement.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES DIRECTIVES
<http://ecoconception.dedietrich-thermique.fr/>

Service de Presse :

CLC Communications - Tél. 01 42 93 04 04

Contacts : Jérôme Saczewski - Raja Latreche - Ségolène Thion

E-mails : j.saczewski@clccom.com - r.latreche@clccom.com - s.thion@clccom.com

De Dietrich
Le Confort Durable®

www.dedietrich-thermique.fr